



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 12 numéro 5

La reconnaissance est la mémoire du coeur

Mai 2018

Mesdames Marjelaine Chabot Boily, Solange Chabot Hamelin et Marthe Chabot Bolduc sont très fières de leur sœur madame Louise Chabot Faucher. Celle-ci a reçu dernièrement la médaille du Lieutenant-gouverneur l'honorable J. Michel Doyon. Ci-dessous, nous reproduisons le texte rédigé par le maire de La Bostonnais monsieur Michel Sylvain. Soyons reconnaissants envers toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps pour améliorer la qualité de vie des autres. Bravo ! Madame Louise.



« Comme nous le savons tous, le bénévolat est au cœur de la vitalité d'une municipalité; il est encore plus indispensable lorsque celle-ci est petite. Beaucoup d'événements et d'activités ne pourraient exister si ce n'était de nos bénévoles.

Madame Louise Chabot Faucher, par son implication et son dévouement, a grandement participé au bien-être et au rayonnement de notre municipalité. C'est une personne très impliquée dans son milieu, et ce depuis plusieurs années. Elle est toujours disponible pour aider en tant que bénévole pour toutes sortes d'événements et activités populaires, autant dans la municipalité qu'au niveau de l'église. Elle aime aider les gens de son milieu. Elle est aussi présidente de l'AFÉAS de la Bostonnais. Son travail au sein de cet organisme aide à l'épanouissement des femmes et à briser l'isolement pour les personnes plus âgées ou seules.

Merci à cette femme de cœur et félicitations pour cette médaille pleinement méritée. »

Michel Sylvain, Maire de La Bostonnais

Dans ce numéro :

La reconnaissance est la mémoire du coeur	1
Avis public	2
Réfection de la salle de toilettes du gymnase	3
Compostage à La P'tite École	4
Formation : Compostage	
Atelier de formation : cueillette de champignons forestiers	5
Pompes submersibles	6
Distribution d'arbres	
Le système de traitement des eaux usées du village	7
Cueillette des déchets encombrants	
Fête nationale à Lac-Édouard	8
Des nouvelles de la Coop	9
Avis de convocation	10
Vente de garage	
Félicitations Marie-Élaine	11
Nouvel employé à la municipalité	
Embarcations à moteur	12
Mise à l'eau	
Lac-Édouard : volet tourisme	13
Lac-Édouard : volet entrepreneur	14
L'avenir de notre église	15
Coordonnées de la Municipalité	16
Bonne fête	

Avis public



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Conformément à l'article 137.10 de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (L.R.Q., C.A-19.1) avis public est, par la présente, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité de Lac-Édouard, de ce qui suit :

1. Lors de la séance publique ordinaire du conseil municipal tenue le 8 mai 2018, la Municipalité de Lac-Édouard a adopté le règlement 159-2018 (66-3-2018) intitulé « Règlement modifiant le règlement no 66 relatif au zonage » de la Municipalité de Lac-Édouard » ;
2. Toute personne habile à voter du territoire de la Municipalité de Lac-Édouard peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Édouard ;
3. Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

4. Si la Commission reçoit une telle demande, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement au plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Édouard ;

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard, ce neuvième (9^e) jour de mai deux mille dix-huit (2018).

Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Réfection de la salle de toilettes du gymnase

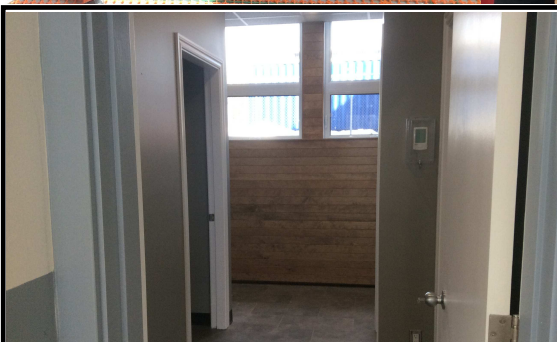
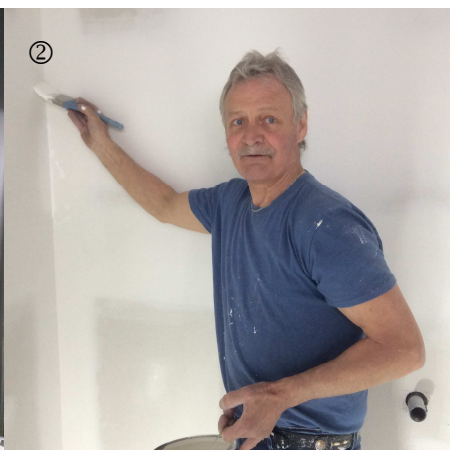
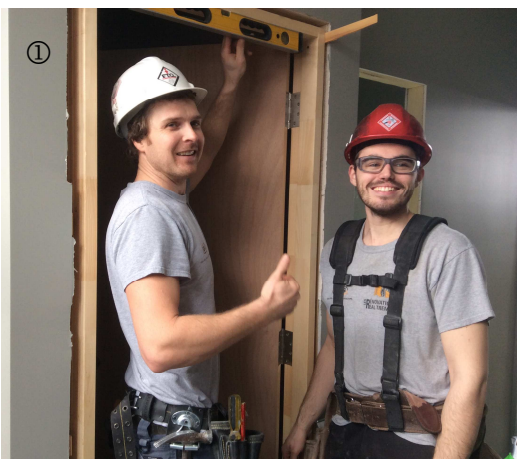
Les travaux de réfection de la salle de toilettes du gymnase sont complétés. À noter que ces travaux n'ont coûté aucun sou aux citoyens de Lac-Édouard puisqu'ils ont été financés par le programme TECQ (Taxe fédérale sur l'Essence et de la Contribution du Québec).

Et voici le magnifique résultat.

Ne dit-on pas qu'une image vaut mille mots...



PENDANT : ① Martin Tremblay et Anthony Matte, Rénovation Réal Tremblay; ② Marc Beauregard, Plastrage Marc Beauregard; ③ Jacques Constantineau et Éric Trottier, Plomberie Matte; ④ Mario Rivard, Mille-et-un-Planchers; ⑤ Philippe Lachance, La Tuque Électrique; ⑥ Denis Pronovost et Alain Teasdale, Conception A-D Inc.



APRÈS

En date du 4 mai, les travaux sont presque terminés. Il nous reste quelques éléments à ajouter, entre autres, miroir, poubelle, porte-serviette, etc. La nouvelle salle de toilettes sera plus fonctionnelle et plus jolie.



Compostage à La P'tite École

Depuis septembre 2008, La P'tite École fait de la récupération en classe. Afin de sensibiliser nos élèves à la nécessité de maintenant faire du compostage, nos deux enseignantes, mesdames Émilie et Rollande, ont mis sur pied un projet qui permettra de réduire ce qui se destinait encore à la poubelle.

En effet, elles ont installé un petit bac de cuisine pour compostage de marque Orbis et des sacs compostables Frank dans leur classe. Tous les élèves participent à mettre dans le bac tous leurs résidus d'origine végétale.

Dans un deuxième temps, elles installeront, à l'arrière de l'école, un composteur domestique dans lequel nos amis vers de terre, insectes, bactéries, champignons et moisissures transformeront ces végétaux en un terreau des plus fertile.

Pour le compostage domestique, ce qui nous intéresse c'est la matière organique d'origine végétale.

Sans être exhaustive, voici une liste des matières à déposer dans le composteur domestique :

Matières brunes : Feuilles mortes, marc de café (avec le papier filtre), pâtes alimentaires (sans sauce), pain, riz, écales de noix et noyaux, plantes mortes et fleurs séchées.

Matières vertes : Pelures, épluchures et restes de fruits et de légumes (cuits ou crus).



Comme vous pouvez le constater, nous avons dû nous procurer une autre poubelle plus petite pour nos matières non récupérables.

Depuis que nous compostons dans la classe, nous n'avons presque plus de déchets.

Nous sommes heureux de prendre soin de notre environnement.

N'oubliez pas **les 3 R pour la Terre** :

Que puis-je **Réduire, Réutiliser et Recycler** ?

William, Mathis et Alex

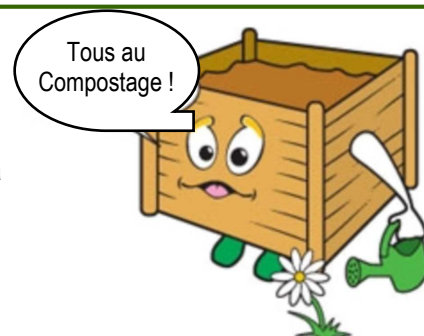
Formation compostage

Ville de La Tuque viendra former les membres du conseil municipal et le personnel de la municipalité et de la petite école aux techniques de compostage. Le public est invité à se joindre au groupe pour profiter de cette formation.

La formation, d'une durée de 1 h 30, aura lieu le vendredi 25 mai prochain à 9 h, à la Mairie.

Veuillez confirmer votre présence auprès de Mélanie Dagenais au 819-653-2238.

Bienvenue à toutes et à tous.



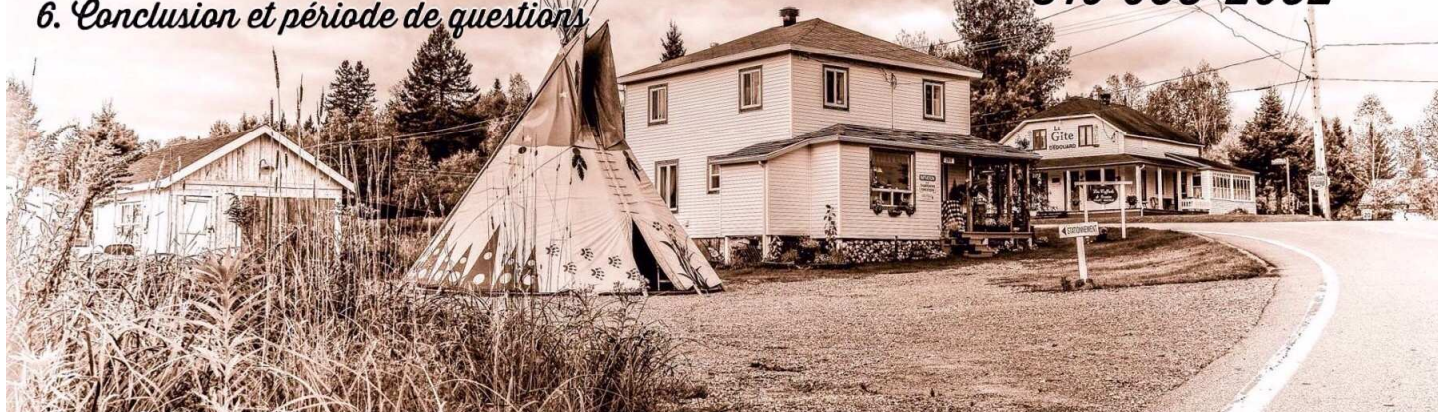
Atelier de formation : cueillette de champignons forestiers

Les champignons du Lac-Édouard

Initiation aux champignons forestiers

1. Introduction et rudiments de base des champignons forestiers
2. Les champignons toxiques, comment les reconnaître
3. Sortie en forêt: rudiments de la cueillette, apprendre à reconnaître facilement 5 champignons forestiers que l'on trouve dans la forêt boréale
4. Vérification des paniers, des champignons cueillis
5. Comment sécher et cuisiner ces derniers avec dégustation et remise d'un petit livre de recette à chacun des participants
6. Conclusion et période de questions

Temps de formation
3h30. Prix 50\$
819 653-2052



Tous les samedis du 14 juillet au 13 octobre 2018 sur réservation



Au plaisir de vous accueillir
Lorraine Hallé

Pompes submersibles

Plusieurs résidents du village possèdent une pompe submersible (sump pump). **Certains ont relié cette dernière au réseau d'égout, ce qui est défendu par la loi.**

Cette situation entraîne un surplus d'eau au système de traitement des eaux usées et un risque de bris des équipements. De ce fait, ces citoyens mettent en péril le confort de leurs voisins et font augmenter les frais que la municipalité charge aux utilisateurs du réseau d'égout.

De plus, comme nous devons faire un rapport au ministère de l'Environnement concernant le fonctionnement de notre système de traitement des eaux usées et de tous les événements hors normes, ces **déversements illégaux** risquent de nous voir imposer des amendes par le MDDELCC, lesquelles devront être payées par tous les utilisateurs du réseau d'égout.



Nous demandons à tous ceux dont la pompe submersible est reliée au réseau d'égout de corriger cette situation immédiatement et de rediriger l'eau sur leur terrain.



Voici les amendes prévues au règlement 150-2016 relatif aux rejets dans le réseau d'égout de la Municipalité de Lac-Édouard.

CHAPITRE IX

DISPOSITIONS PÉNALES

Article 27 – Infractions et peines

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement ou entrave le travail d'un fonctionnaire ou employé chargé de l'application de ce règlement, lui fait une déclaration fausse ou trompeuse ou refuse de lui fournir un renseignement ou un document qu'il a le droit d'obtenir en vertu du règlement commet une infraction et est passible des amendes suivantes :

1° - dans le cas d'une première infraction, une peine d'amende maximale de 1 000 \$ pour une personne physique et de 2 000 \$ pour une personne morale;

2° - en cas de récidive, une peine d'amende maximale de 2 000 \$ pour une personne physique et de 4 000 \$ pour une personne morale.

Soyons des citoyens responsables.

Distribution d'arbres

Le samedi 19 mai, de 9 h à 11 h, au magasin général, il y aura distribution d'arbres provenant de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

Apportez vos contenants (boîtes, sacs, etc.).

C'est gratuit ! Premier arrivé, premier servi.

Bonne plantation !



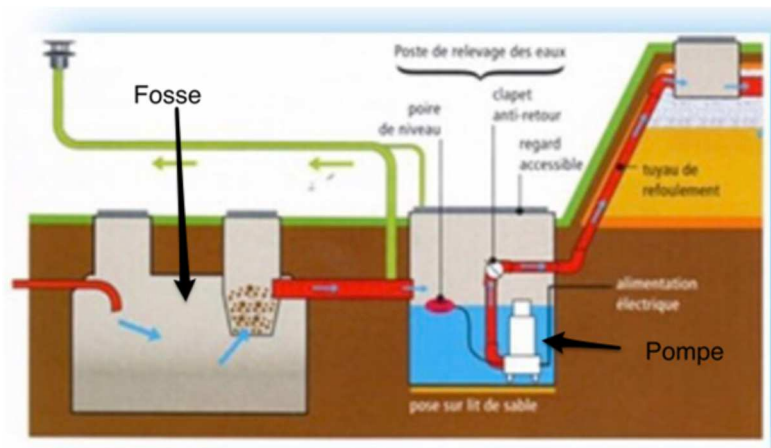
Le système de traitement des eaux usées du village

Avis aux villageois

Le système de traitement des eaux usées du village ne peut tout traiter.

Voici quelques objets que vous ne devez pas jeter dans la toilette car ils bloquent les pompes :

- ☒ mégots de cigarette
- ☒ condoms
- ☒ serviettes hygiéniques
- ☒ solvants
- ☒ sable
- ☒ lingettes



En fait, le système de traitement des eaux usées ne traite que l'urine, les excréments et le papier hygiénique.

Cueillette des déchets encombrants

Le lundi 21 mai, il y aura cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, matelas, meubles, etc.). Vous pouvez les placer près de vos sacs à ordures et ils seront ramassés.

Les matériaux de construction ne sont pas considérés comme des déchets encombrants.

Prière d'entrer en contact avec M. Michel Bolduc, pour leur transport, au 819-653-2143 ou les apporter vous-même au Site de transbordement au 1220, chemin des Pionniers, La Tuque.

Si vous les apportez au site, c'est gratuit.



Fête nationale à Lac-Édouard



Cette année, venez célébrer la Fête Nationale 2018 à Lac-Édouard. Les HÉROS seront à l'honneur!

Voici la programmation des activités. N'oubliez pas de vous procurer votre billet gratuit au magasin général avant le 18 juin.

H O R A I R E

14 h	Tournois de balle, fers et washers au parc éco
17 h	Discours patriotique et salut au Drapeau
17 h 30	Souper gratuit (hot-dog)
18 h	Prix de participation
19 h	Honneur à nos héros (nos précieux bénévoles)
20 h	Musique et danse (Groupe local)
22 h	Feu de joie sur la plage



Service de bar \$

(vin, bière, boisson gazeuse, eau, chips...)

Musique

Belle ambiance

Des rires, du plaisir...

SOUS LE CHAPITEAU D'ADELE CE SERA LA FÊTE!

LE SAMEDI 23 JUIN 2018,

ON SOULIGNE LES BONS COUPS DE NOS PRÉCIEUX BÉNÉVOLES.
SANS EUX, NOTRE COMMUNAUTÉ NE SERAIT PAS AUSSI RICHE!



Des nouvelles de votre Coop

Le 11 mai 2013, c'était l'ouverture de notre magasin général. Depuis ce jour, notre clientèle est au rendez-vous. Au fil des mois, de nouveaux clients s'ajoutent.



Notre Magasin général enregistre encore une excellente croissance. En effet, à la fin d'avril 2018, les ventes se chiffraient à 256 462 \$ depuis le début de l'année. Elles avaient donc progressé de 17 % en comparaison de celles de la fin d'avril 2017 (219 488 \$)

Continuons d'appuyer notre Coop. Achetons chez nous.

N'oubliez pas de visiter notre petit musée situé au deuxième étage. Souvenirs de Lac-Édouard en prime...

Au plaisir de vous servir,
Hélène Morisset et Nathalie Milette

Comparatif Ventes Nettes COOP

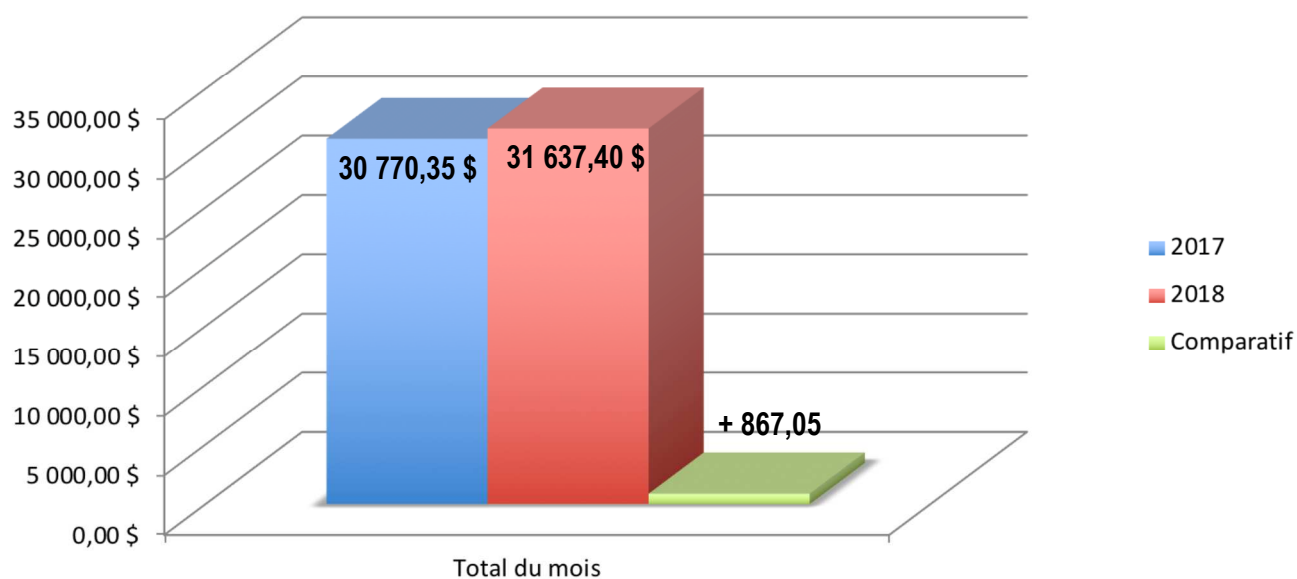
Avril

2018

Total du mois			
2017	2018	Comparatif	
30 770,35 \$	31 637,40 \$	867,05 \$	2,82%



Comparatif Mois



Avis de convocation

Association des propriétaires riverains
(Baie-William Ouest, Baie Power)

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

La réunion annuelle de l'Association se tiendra à la salle communautaire de la municipalité de Lac-Édouard, le dimanche **20 mai 2018 à 9 h.**

Bienvenue à tous !

Association des saisonniers du lac Édouard
(Baie-William Est, Baie-Bouleau)

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

La réunion annuelle de l'Association se tiendra à la salle communautaire de la municipalité de Lac-Édouard, le dimanche **3 juin 2018 à 10 h.**

Bienvenue à tous !

ADELE



AVIS DE CONVOCATION

L'Association du développement écologique du lac Édouard vous convoque à son **assemblée générale annuelle qui se tiendra le dimanche 10 juin à 10 h.**

Lieu : Centre communautaire de Lac-Édouard

Lors de cette rencontre, nous ferons le tirage de 4 bons d'achat de la Coop d'une valeur de 25 \$ chacun parmi les membres d'ADELE.

L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 3 juin 2017 seront disponibles sur place.

Au plaisir de vous rencontrer,

Lorraine Hallé, secrétaire

Vente de garage : Rappel

Il y aura une vente de garage

le samedi 19 mai, de 10 h à 17 h, au sous-sol de l'église.

Apportez vos objets à donner au Centre communautaire de Lac-Édouard,
195, rue Principale.

Les fonds recueillis serviront à l'aménagement d'un nouveau lieu de culte.

Merci pour votre collaboration.

Johanne Marchand, marguillière

819-653-2238



Félicitations Marie-Élaine

Après une saison régulière où son équipe de volley-ball benjamine féminine D3 a terminé en deuxième position du circuit Mauricie nord, nos jeunes se sont présentées aux compétitions régionales de la région Mauricie où elles ont remporté l'argent. La fin de la saison était venue pour elles car le niveau D3 n'a pas de compétitions provinciales.

Marie-Elaine Chevarie et trois autres filles de son équipe, Alyson Bissonnette, Noémie Daunais et Léa-Maude Béliveau furent approchées dès le lendemain pour rejoindre l'équipe benjamin D2 garçons de l'école Champagnat. Dès la fin de semaine suivante, celles-ci participaient aux championnats provinciaux qui se tenaient les 14 et 15 avril au Cégep de Sherbrooke.

Après 2 pratiques au sein de cette nouvelle équipe, les jeunes se sont présentés pour une cérémonie d'ouverture, le vendredi 13 avril où l'on pouvait voir les équipes et chaque joueur sur écran géant. On s'est vite rendu compte que nos 4 étudiantes étaient les seules filles sur les terrains de cette finale.

L'équipe des Vikings était prête pour les matchs éliminatoires dès le samedi matin. En fin de journée, elle s'est qualifiée pour les matchs du dimanche dans la tranche des 12 meilleures équipes provinciales.



Seize équipes, représentant toutes les régions du Québec étaient présentes. Plusieurs d'entre elles provenaient d'écoles sport-étude, où les jeunes pratiquent à raison de 2 h de volley-ball par jour. Les Vikings se sont inclinés devant l'équipe du Collège international français de Montérégie qui a remporté l'or.

Après une fin de semaine d'effort, l'équipe des Vikings terminait en sixième place sur seize. Ce fut une expérience très enrichissante pour ces jeunes.

Félicitations Marie-Élaine, nous sommes tous fiers de toi !

Isabelle Jomphe

Nouvel employé à la municipalité



Le lundi 23 avril dernier, monsieur Samuel Blais, jeune homme dans la vingtaine, entrait en fonction à titre d'employé saisonnier, pour le compte de la Municipalité de Lac-Édouard.

Monsieur Blais est le fils de madame Nadia Rousseau et le beau-fils de monsieur Pierre Verrette, tous deux citoyens de Lac-Édouard. Samuel vient appuyer nos autres employés pour la période estivale, laquelle commande plus de travail.

Bonne chance Samuel et bienvenue au sein de notre équipe municipale,

Larry Bernier, maire

Embarcations à moteur sur le lac Édouard : Avis aux utilisateurs

Les quelques suggestions qui suivent visent à protéger la qualité du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains :

Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);

En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;

Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;

Ne circulez pas près des baigneurs;

Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.



**Notre lac vous est prêté
gratuitement.**

S.V.P respectez ces quelques règles.

Mise à l'eau : Règlement No 139-2014 « concernant la tarification des mises à l'eau »

Ce règlement consiste à établir un contrôle sur les embarcations qui sont mises à l'eau sur le lac Édouard.

Voici les articles les plus importants de ce règlement :

4. TARIFS : Pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée au quai municipal et pour le stationnement d'un véhicule au stationnement du quai municipal, tout visiteur devra acquitter des frais de 30 \$ pour la durée du séjour ou de 100 \$/année.

5. PROCÉDURES : L'achat de la vignette autorisant la mise à l'eau d'une embarcation motorisée et pour le stationnement d'un véhicule au stationnement du quai municipal sera possible au Magasin général, 148, rue Principale, Lac-Édouard, entre 9 h et 21 h. La vignette devra être placée bien en vue sur le tableau de bord du véhicule stationné.

6. TARIFS (COMMERCES) : Pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée chez un des commerces suivants : Domaine Lac-Édouard et Pourvoirie Le Goéland, les visiteurs devront acquitter des frais de 30 \$ pour la durée du séjour ou de 100 \$/année. Les clients des commerces ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

9. PROPRIÉTAIRES : Les propriétaires de Lac-Édouard (résidents permanents, villégiateurs ainsi que leurs proches-parents) ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

11. UTILISATEURS D'EMBARCATION NON MOTORISÉE OU À PROPULSION UNIQUEMENT PAR MOTEUR ÉLECTRIQUE : Les utilisateurs d'embarcations non motorisées ou à propulsion uniquement par moteur électrique ne sont pas visés par les articles 4 et 6 du présent règlement.

Le règlement complet est disponible sur le site web de la municipalité de Lac-Édouard au www.lacedouard.ca dans la section réglementation de l'onglet à consulter ou directement au bureau de la Mairie au 195, rue Principale à Lac-Édouard.

Jean-François Lessard, inspecteur municipal



Lac-Édouard : volet tourisme

La Pourvoirie Le Goéland



Service d'hébergement (PE) soit en chalet, soit en condo (4 étoiles) et ce, toute l'année.

Pour Information, composez le 819-653-2006.

Au plaisir de vous servir chez nous !
Lucie et Réjean

Camping Lac-Édouard

Situé sur les bords du lac Édouard, notre camping « trois services » vous accueille du 15 mai au 15 septembre.



Pour information : Tél. : 819-653-2006.

Casse-croûte Chez Lynon



Heures d'ouvertures : 9 h à 21 h.
Repas de 9 h à 20 h.

12, rue Edmond, Lac-Édouard
Téléphone 819-653-2518,
Bienvenue à toutes et à tous
Lyne Boivin

Le Domaine Lac-Édouard

Vous attend pour la saison estivale. Ouverture du dimanche au samedi, de 8 h à la fermeture.
Tél. : 819-653-2100



Courriel : manonveillette28@hotmail.com
Au plaisir de vous accueillir,
Manon et Richard



Gîte Le Presbytère

169, rue Principale,
Lac-Édouard G0X 3N0
Téléphone : 819-653-2244
Courriel : presbyterelac-edouard@gmail.com

Site Web : www.gitepresbyterelacedouard.com
Facebook : <https://facebook.com/lepresbyterelacedouard>

Le Gîte d'Édouard est situé à 3 minutes de marche de la gare. Ouvert 12 mois par année, nous pouvons accueillir 8 personnes dans 3 chambres.

Pour information : Nicole Ouellet au 819-653-2165 ou
www.gitelacedouard.com



Sanatorium Historique Lac-Édouard



400, rue Principale
819-653-2071

Que ce soit pour le camping, visiter le centre d'interprétation du martinet ramoneur, panier de légumes, fraises, bistro, nous serons heureux de vous accueillir.

Les Coffrets de Lorraine



Capteurs de rêves, bijoux, cueillette de champignons sauvages, accessoires de mode et autres surprises vous attendent au 265, rue Principale
819-653-2052

La Seigneurie du Triton



1 877 393-0557

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, entre autres, visite historique, repas du soir ou du midi, activités à la journée : plein air, pêche, astronomie, etc. Pour nous rejoindre, 819-653-2150 ou 1-877-393-0557 ou www.seigneuriedutriton.com.

Lac-Édouard : volet entrepreneur

Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.

Gilles Cloutier et son équipe remercient sa fidèle clientèle et vous souhaitent une excellente saison estivale.

Nos services : Excavation, installation de ponceaux, transport de gravier et sable, entretien de chemins, installation septiques dont système Écoflo.

Coordonnées : Tél. : 819-653-2288, Courriel : ent.gillescloutier@xplornet.ca



Excavation Lac-Édouard

Terrassement, fosse septique, nivelage, excavation, installation de ponceaux, etc.,

Contactez-nous : Réjean Rioux au 819-653-2006.

Bon été !



Réfection de la salle de toilettes : Entrepreneurs

LES RÉNOVATIONS RÉAL TREMBLAY INC.
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR,
PORTES & FENÊTRES
CONSTRUCTION NEUVE

LA TUQUE
Tél.: 819 523-7265
Cell.: 819 676-6794
Fax: 819 676-8809
renovationrealtremblay@gus.ca

GUS NETTOYAGE ET RÉNOVATION APRÈS SINISTRE

La Tuque
Électrique H&R

1437, Boulevard Ducharme
La Tuque, Québec
G9X 4R7

Téléphone : 819.523.6224
Télécopieur : 819.523.6227
Courriel : info@ltehr.com

Conception A-D Inc.

Armoires de cuisine - Vanité de salle de bain
Ameublement commercial

Propriétaires:
Denis Pronovost
Alain Teasdale

Tél: 819-378-3579 Fax: 819-378-0044

3071, Boul. St-Alexis Est, St-Maurice (Québec) G0X 2X0

PLASTRAGE
MARC BEAUREGARD

Résidentiel et commercial
Travaux de plastrage et
de peinture intérieur

R.B.Q. 8304-8637-01
819 523-6784

MILLE-ET-UN PLANCHERS INC.

Mario Rivard, Entrepreneur spécialisé
84, chemin du lac Lapointe
La Tuque Qc
G9X 3N8
Tél.: 819 523-6351
Courriel: mario.rivard@outlook.com



Membre APCHQ /
RBQ: 5691-5002-01

Plomberie Roger Matte

- 532, rue Saint-Antoine
- La Tuque (Québec)
- G9X 2Y4
- 819-523-2590

L'avenir de notre église

Compte-rendu de la 3^e rencontre décisive concernant l'avenir de l'église de Lac-Édouard

Le mardi premier mai dernier, une vingtaine de personnes s'étaient déplacées pour la troisième rencontre, à Lac-Édouard, du Tournant missionnaire en Haute-Mauricie. Cette rencontre s'est tenue au sous-sol de l'église de Lac-Édouard.

Monsieur le curé Marc Lahaie et madame Suzanne Veillette, de l'équipe mandatée, étaient accompagnés des marguillères et marguilliers mesdames Lise Fréchette, présidente du conseil de la Fabrique, et de Johanne Marchand ainsi que de messieurs Rémy Beaudoin et François Fortin.

Monsieur Lahaie a introduit la rencontre en situant cette 3^e et dernière rencontre dans le processus complet et en fonction qu'il y a évidemment beaucoup de chrétiens qui vivent les valeurs de l'Évangile au quotidien dans leur vie personnelle, mais qu'il n'y a pas de communauté et d'équipe responsable de cette communauté catholique.



En conséquence, il peut y avoir encore des cérémonies à l'occasion, peu importe l'endroit, à l'église tant qu'elle sera ouverte ou que les nouveaux propriétaires le souhaitent et en permettent le déroulement.

Heureusement, monsieur François Fortin, marguillier, s'était rendu à l'église, les jours précédents, accompagné de monsieur Michel Ouellette, également marguillier, pour préparer un genre de carnet de santé du bâtiment en fonction de ses compétences et en vue de la rencontre du 1^{er} mai. Un grand merci à M. Fortin pour les nombreuses heures qu'il a mises à l'évaluation du bâtiment.

À la lumière des données techniques qu'il a rapportées, photos à l'appui, il a appert que le bâtiment, construit en 1913, est quand même en bon état, malgré les changements prévisibles de la fournaise et de la fenestration.

Après plus d'une heure de discussions, de réponses aux questions, de l'évaluation de la situation financière et ce, dans un climat de respect et même d'humour à l'occasion, il s'est dessiné clairement et de manière unanime que le conseil de la Fabrique pouvait déjà annoncer que **le bâtiment est à vendre**, même avant de mettre officiellement une pancarte vers la fin de juin, une fois les résolutions officielles adoptées et l'intervention d'un courtier. Tout le monde était d'avis de procéder rapidement pour éviter d'arriver à la période hivernale sans les argents nécessaires pour payer les factures de chauffage et que le bâtiment se détériore.

Parmi les acheteurs potentiels, la Fabrique priorise évidemment une initiative au niveau local et communautaire puisque l'église représente un bien collectif, un héritage des ancêtres. Malgré les émotions, tous sont repartis compréhensifs et satisfaits.

Madame Johanne Marchand, marguillière, veut remercier toutes les personnes qui se sont déplacées lors de ces rencontres et qui, par leur présence et leur idées, ont contribué à trouver une solution concernant l'avenir de notre église.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront
le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 12 juin à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !

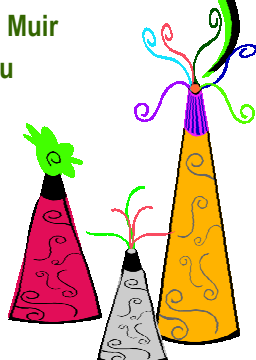
Bonne Fête

Mai

9 : Francine Boucher Richer
11 : Lorraine Hallé
14 : Olympe Bordeleau
Denis Parent
16 : Sylvain Marchand
18 : Carole Cloutier
22 : Christiane Beaulieu
23 : Gérard Audy
25 : Michel Bolduc
29 : Stéphanie St-Jarre Muir
31 : Hélène Carbonneau

Juin

12 : Gary St-Jarre
Céline Brassard



Si vous avez des informations à transmettre ou
des articles à publier, communiquez avec les
responsables du journal **avant le 5 juin.**

La mise en page du Tour du Lac nécessite
plusieurs jours de travail. Il nous est donc im-
possible de publier des articles à la dernière
minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous par-
venir par courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
819-653-2155
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca